



« L'INTÉGRITÉ SCIENTIFIQUE AU PRISME DE L'IST »

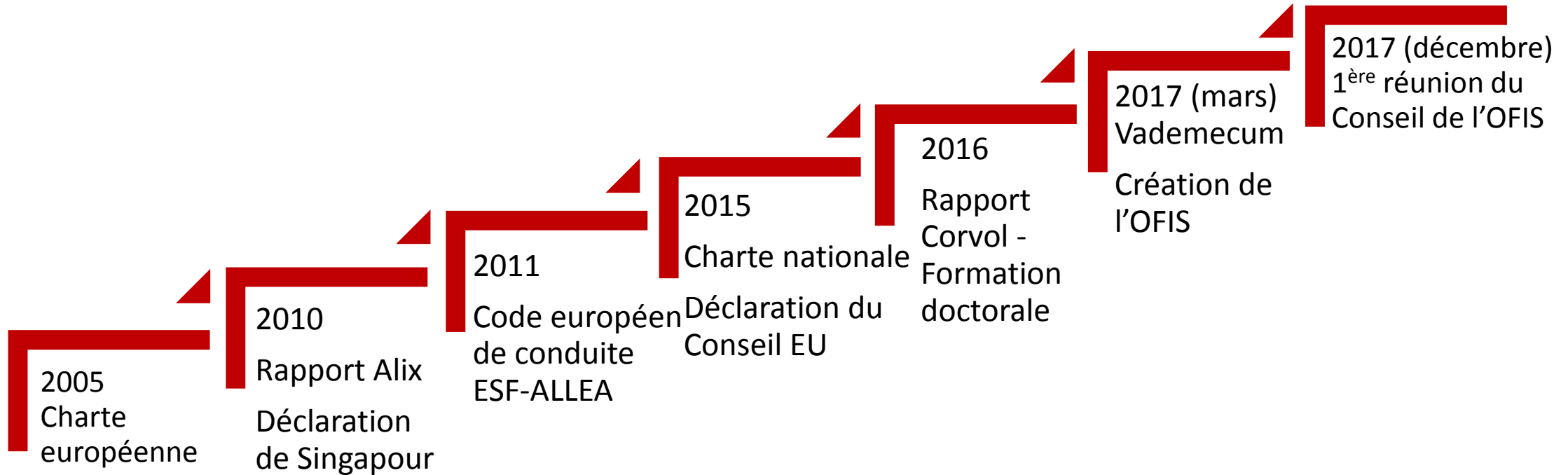
7ème Journée Nationale d'Etude du Réseau des URFIST, 7 décembre 2018

L'Office Français de l'Intégrité Scientifique Missions et mise en oeuvre

Joëlle ALNOT
Directrice de l'OFIS

Nanterre, 7 décembre 2018

Un contexte initial...



- **Création de l'OFIS: Proposition 16 du rapport Corvol**
- **Une structure nationale, des missions générales définies dans le vade-mecum 2017**

L'OFIS

Missions

Plateforme de réflexion

Observatoire

Contribution à l'animation nationale

Conseil Français de L'Intégrité Scientifique
Orientation et supervision


Objectifs

- Elaboration de référentiels, d'avis et de recommandations auprès des départements d'évaluation
- Promotion des bonnes pratiques
- Médiation

- Veille documentaire et diffusion des informations, prospective
- Harmonisation des pratiques
- Contribution à la formation des référents
- Représentation à l'international

- Promotion des travaux du réseau des référents intégrité scientifique
- Valorisation des travaux de recherche autour de la question de l'intégrité scientifique.

- **L'équipe opérationnelle** (dir.ofis@hcéres.fr) :
 - 1 directrice (mi-avril 2018)
 - 2 postes de conseillers scientifiques : 1 pourvu depuis novembre (Joël Eyer)
 - 2 postes de chargés de projet : 1 pourvu depuis octobre (Dora Chertier)
- **Le Conseil Français de l'intégrité Scientifique (CoFIS)**
 - 12 membres
 - Président : Olivier Le Gall



Elaboration d'une **feuille de route (2018-2020)**, présentée le 23 octobre 2018 lors de la 2nde réunion de la Conférence des signataires de la charte nationale e déontologie des métiers de la recherche.

➤ **6 grandes thématiques :**

- Déclinées en 18 actions-phares
- Objectifs, acteurs, calendrier

- **Harmoniser les procédures**
- **Mutualiser les retours d'expériences**
- **Former à l'intégrité scientifique**
- **Promouvoir les valeurs de l'intégrité scientifique**
- **Promouvoir un environnement propice à une science intègre**
- **Intégrer les enjeux de la science ouverte**

Harmoniser les procédures

Un objectif attendu par la communauté scientifique :
documents de référence, recommandations

Action #01 : Mettre à disposition un vade-mecum des procédures de signalement et d'instruction des allégations de manquements (en articulation avec le travail du RESINT)

Mutualiser les retours d'expérience

Des bases de données (méconduites et bonnes pratiques), pour construire
des référentiels évolutifs

Action #02 : « *Établir une nomenclature nationale des inconduites permettant un recensement dans les établissements des cas de manquements à l'intégrité scientifique sur la base d'une typologie commune et univoque* » (proposition Corvol 1)

Action #03 : Créer et rendre accessible une **base de données de méconduites** et de leurs suites (reprise de la proposition Corvol 11)

Action #04 : « *Favoriser la promotion et la mise en place d'une recherche sur les moyens de formation à l'intégrité et leurs effets, sur les questions épistémologiques d'éthique, d'intégrité et de responsabilité scientifique ainsi que leurs conséquences sociétales* » (proposition Corvol 12)

Action #05 : Constituer une **base de données de bonnes pratiques**

Action #06 : Participer via des **partenariats européens** (ENRIO) et internationaux à la constitution d'une base de référence de méconduites à l'échelle européenne et internationale (handbook sous presse, programme ENERI/ENRIO).

Former à l'intégrité scientifique

La formation, un levier central :
mutualisation, innovations, pédagogies participatives

Action #07 : « Mettre en place un site ou un espace numérique national, “labellisé”, où les outils de formation pourraient être en accès libre pour les encadrants et les étudiants. Favoriser une mutualisation et une harmonisation des outils de formation (enseignement à distance, guides, banques de cas, etc.) » (proposition Corvol 7)

Action #08 : Créer un annuaire partagé de la formation à l'intégrité scientifique

Action #09 : Organiser des actions de formation basées sur des ateliers thématiques participatifs ou des séminaires, à destination des acteurs institutionnels de l'intégrité scientifique (référents, etc.)

Action #10 : évaluer l'impact du dispositif de formation à l'intégrité scientifique

Promouvoir les valeurs de l'intégrité scientifique

Mutualiser et diffuser les ressources

Action #11 : Proposer une vision complète du dispositif dédié à l'intégrité scientifique: acteurs (OFIS, politique et dispositif des établissements ou des sites, etc.), outils thématiques statiques (référentiels) et dynamiques (blogs, média sociaux).

Action #12 : Reprendre le cycle de colloques nationaux annuels sur les questions d'intégrité scientifique (cf Bordeaux 2016, Nancy 2017), et soutenir la tenue de séminaires et d'ateliers dans les différents sites universitaires

Promouvoir un environnement propice à une science intègre

Des critères d'évaluation équitables et transparents

Action #13 : « Mieux impliquer les Académies en matière d'intégrité dans les sciences et faire la promotion de leurs travaux en la matière » (proposition Corvol 13)

Action #14 : Inciter les instances d'évaluation à diminuer les pressions qui s'exercent sur les chercheurs et sur les collectifs de recherche (Hcéres, Agences de moyens, CNU,...)

Intégrer les enjeux de la science ouverte

Open data, publications, sciences participatives : opportunités et risques

Action #15 : Organiser des événements (séminaires, conférences) sur la relation entre science ouverte et intégrité scientifique, rassemblant différentes catégories d'acteurs de l'ESR et permettant de confronter expériences et points de vue.

Action #16 : Rédiger une note prospective sur les enjeux d'intégrité scientifique dans l'ouverture des données, protocoles et publications de recherche (cf parution 27/11 du guide d'application du plan S (cOAlition S) avec consultation publique (imprécisions pointées par la LERU).

Action #17 : Réaliser une enquête pour dresser un panorama de la prise en compte des questions d'IS dans les projets de sciences participatives et citoyennes.

Action #18 : Rédiger un guide de recommandations pour les porteurs de projet de sciences participatives et citoyennes.

Actions engagées :

- ✓ **Harmonisation des procédures** : document-cadre des procédures des traitements des allégations en France (guide du RESINT,...), et au niveau européen (ENRIO, handbook 2018 en préparation)
- ✓ **Former à l'intégrité**: cartographier l'offre de formation, pour à terme, en proposer une harmonisation et une mutualisation + Programme MLE de la commission européenne + workshops prévus avec les référents IS (aspects juridiques,...)
- ✓ **Promouvoir les valeurs de l'intégrité**: colloque automne 2019; veille documentaire; site web (en refonte) liste actualisée des signataires (36), et des référents IS (84)
- ✓ **Promouvoir un environnement propice à une science intègre**: prise en compte de l'intégrité scientifique dans les référentiels Hcéres (vague E, UR, Etablissements, ED); communiqué Hcéres 14/11 recommandations de la DORA (SF DORA 2012) et du Manifeste de Leiden (2015) / indicateurs bibliométriques
- ✓ **Intégrer les enjeux de la science ouverte**: colloque printemps 2019 (Open Science et intégrité)
- ✓ **Renforcement de la visibilité à l'international**: ENRIO, CE (MLE, ETINED), congrès mondial Hong Kong 2019,... perspective: participation à des programmes européens

- **Des objectifs à atteindre avec le concours de tous les acteurs concernés**
- **Des enjeux en terme de réglementation (traiter les manquements), mais aussi en terme de prévention (culture de l'intégrité scientifique)**